

## Autour de la table de Shabbat, n°432 Tazria



### Dans l'air du temps...

Avant de commencer mon développement, je tiens à vous dire un petit mot sur la période que l'on traverse. Comme vous le savez un vieux débat ressurgit d'une manière particulièrement vive en Terre Sainte : celui de l'enrôlement des Ba'hourims Yéchiva à l'armée. La controverse est largement accentuée du fait que se déroule dans le même temps des combats à Gaza et que la situation dans le nord du pays n'est pas non plus formidable. Que Hachem protège son peuple et fasse revenir les otages juifs au plus vite !

**Une partie du grand public voit d'un très mauvais œil le fait que les Bahourims/Avréhims ne sont pas enrôlés sous les drapeaux comme le reste de la population. De plus, cette même population proclame haut et fort que le pays doit être géré suivant les règles démocratiques et donc il n'y a pas de place aux exceptions.**

La réponse que propose votre serviteur, un Avre'h d'Elad qui étudie en journée au Collège du Rav Asher Brakha Bénédict Chlita dans la ville de Raanana, sera double. Premièrement, le système démocratique est largement positif pour la plupart des nations du monde et que lorsqu'il y a danger, les populations civiles

doivent s'enrôler pour défendre la patrie, c'est normal.

Pendant la question est posée en Terre Sainte et pas à n'importe quel peuple : celui du Livre. Et pour étayer mon argument je m'aiderai d'un court enseignement qui a été étudié dernièrement au cours du Daf Hayomi. La Michna dans Baba Métsia (33.) traite du cas d'un père qui demande à son fils de l'aider à la recherche de sa vache perdue. Or, dans le même temps, le Rav demande à son élève (le fils) de l'aider à retrouver le sac qu'il vient lui aussi de perdre. D'après vous, mes chers lecteurs, que devra faire ce fils : aider son père ou son Rav ? (Je vous laisse 5 minutes pour trouver la solution autour de votre Magnifique Table du Shabbat... juste avant de passer à la viande).

La réponse que donne la Michna (qui est aussi rapportée dans la Hala 'ha H.M 264.2) c'est que le fils devra délaisser la perte de son père pour s'occuper en premier de l'objet perdu de son Rav !! Et d'expliquer : le père amène le fils dans ce monde ci tandis que le Rav amène son élève vers le monde futur (Remarquez qu'il va de soit pour le Talmud que le monde à venir est beaucoup plus important que toute la vie sur terre, n'est-ce pas ?).

De ce passage magistral, nous apprenons que pour la communauté fidèle au message de la Thora il existe des valeurs qui sont au-delà des honneurs dus à nos parents. Or, quoi de plus élevé que de reconnaître les bienfaits qui nous ont été donné par nos géniteurs ?

Je crois que cet enseignement est une des clefs pour comprendre la position du monde religieux en Terre Sainte. A savoir, pour la communauté fidèle à la Emouna, en la Thora et en Hachem, ce sont les grands Rabanims de la génération qui orientent le peuple. Ce ne sont pas les hommes (ou femmes) politiques, même les plus performant, qui sont les « vrais » dirigeants. Car en suivant nos Rabanims et Talmidés Hahamims nous arriverons à Servir Hachem et à hériter du monde à venir.

Or les grands de la génération insistent pour que les Bahourims et Avréhims restent à l'étude de la Thora.

La raison profonde d'un tel point de vue, c'est que nous avons la Emouna, que l'étude de la Thora amène la protection et la paix en Israël. Pour la petite histoire, un gradé de Tsaal a rencontré le Gaon Rav Dov Landau Chlita à la Yéchiva de Slobodqua de Bné Brak, et l'a sommé d'enrôler les Bahourims dans l'armée. Le Rav lui a répondu : "**Si j'envoie les Bahourims au front, il n'y aura plus de gens qui seront pour ta défense. C'est eux qui te gardent tandis que c'est toi, (et toute l'armée), qui est protégé par les élèves des Yéchivots !**" Fin d'un extrait de la discussion filmée (que vous pouvez entendre et voir sur le net.).

Lorsque les Bahourims s'adonnent à la Thora malgré toutes les difficultés en tout genre, Hachem veille sur son peuple et cela amène bénédiction et protection à tout le Clall Israël.

Vous avez déjà vu un arbre rouge ?

Cette semaine notre Paracha nous plongera dans un monde inconnu pour la plupart de mes lecteurs : celui des maladies cutanées, Que D.ieu nous en préserve. Cependant il ne s'agit pas d'un manuel de fac de médecine, Paris 13, mais d'une série de lois de la Thora sur la Tsaraat (communément appelée la lèpre, Hachem Ychmor). Seulement puisque la Thora

s'intéresse aux sens profond des choses, la Guémara dévoile qu'une des principales causes de ces éruptions était due à une mauvaise utilisation de notre langue.

Nous le savons, la particularité des hommes par rapport au monde animal (**à l'exception de certaine catégorie d'humain, et de tous leurs nombreux acolytes dispersés dans le monde**) c'est **la parole**. Donc si l'on vient à pécher dans ce domaine en parlant mal de nos anciens copains de fac/Yeshiva ou des collègues de bureaux (qui fassent partie de la communauté ou non) ou plus grave encore, sur nos parents ou Rabanims, on aura en quelque sorte désacralisé un outil très précieux mis à notre disposition par le Ribono Chel Olam.

Le Sefer hakhinouh (Mitsva 169) explique que cette lèpre vient pour nous apprendre que la Providence Divine s'exerce sur tout à chacun. Des Yeux saints scrutent les actions (et les paroles) des hommes. Comme c'est dit : "Car tes Yeux (Hachem) sont portés sur les cheminements de l'homme et de ses pas" (Job 34.21). Donc lorsque la Thora traite de ce genre de maladies, c'est pour nous apprendre que ce sont les fautes du langage qui entraînent de pareils symptômes. Le malade devait se rendre auprès du Cohen qui l'aidait à trouver une solution. Au départ il devait être enfermé (Segguer) et durant la semaine d'introspection il faisait généralement Téchouva. Parfois, il fallait une seconde semaine pour faire un véritable repentir. Si la Téchouva était sincère, il n'y avait pas besoin de plus : les éruptions régressaient et le Cohen décrétait alors qu'il était pur. Mais si ce n'était pas le cas (par exemple, la discorde était si profonde que pour tout l'or du monde notre persifleur ne voulait pas faire Téchouva et par conséquent décrocher son combiné pour demander pardon à une de ses nombreuses victimes (entre autre son ancien meilleur copain) pour tous les films fictifs et paroles lamentables diffusées depuis quelques mois auprès de ses 2300 contacts...) les éruptions cutanées ne diminuaient pas et au final notre fan du net devait passer le restant de ses jours loin de la société et de ses amis...

En effet, sa seule présence rendait impur tout son entourage comme celui d'un cadavre en putréfaction... Et si mes lecteurs ne pensent pas que cette description est valable pour un passé appartenant à une période antique, ils se trompent ! Sachez que le Saint Hafets Haïm a écrit noir sur blanc (dans son livre Chmirat Halachon) qu'à 120 ans, lorsqu'on arrivera en haut, on devra se confronter à ce genre d'irruptions et de mise en quarantaine. Cependant, cette fois ce sera un exil des campements fantastiques des myriades d'Ange du Service Divin qui ne voudront pas partager leur temps et leur présence avec des gens de la communauté qui n'ont pas fait une bonne utilisation de leur langue en bas, sur terre... A cogiter...

Dans la Paracha (Tazria 13.45) est marquée que le Métsora disait à tout le monde "impur, impur". La Guémara explique que notre homme devait se tenir dans les bas-côtés de la route (en dehors de la ville) et à tout passant il disait 'Je suis impur'. La raison était double : c'était pour que les gens ne s'approchent pas de lui (pour ne pas devenir à leur tour impur car c'était aussi une maladie transmissible) d'autre part en criant à tout le monde qu'il était impur, les gens le prenaient en pitié et priaient pour sa guérison.

La Guémara, Chabat 67, apprend de ce passage pour un domaine différent. Dans le cas où un agriculteur avait un arbre fruitier qui commençait à développer une maladie, par exemple qu'il cessait de faire des fruits, la Guémara lui donnait le judicieux conseil de peindre l'arbre en rouge. La Guémara explique que, grâce à cette astuce, les gens verront du bord de la route cet arbre et viendront prier pour sa guérison, car on n'a jamais vu un arbre rouge écarlate...Donc, ce signe c'était pour alerter la population des environs.

De ce court passage, le Machguiah de Ponioviz le Rav Yéhisquiel Lévinstein זצ"ל apprenait un principe lié à la prière. Lorsqu'un passant découvrait cet étrange arbre, il devait vite comprendre son problème (à l'époque la vie était très rurale). En plein chemin, notre voyageur faisait alors une courte Téphila

(prière) pour sa guérison (de l'arbre). Donc même si ce n'était pas un grand élan de prière de toute la communauté, ni un jour de recueillement mondial pour la sécurité en Erets, il n'empêche que la Guémara nous apprend que c'est une téphila. Même en route, le passant qui disait quelques mots à Hachem "Hachem, Bévaquacha, guéri cette arbre". C'est déjà considéré comme une prière et cela amène la Bénédiction et la guérison. Et même si nous ne sommes pas dans un cadre idéal, car nous ne sommes pas à la synagogue avec notre Siddour, ni à côté du Rav Tsadiq qui prie de tout son cœur, malgré tout la prière de ce passant sera considérée comme une téphila et donnera ses fruits (on peut le dire).

Le Rav Biderman Schlitta apprend d'ici qu'a plus forte raison lorsque l'on voit son prochain dans l'embarras (car un homme est bien plus important qu'un arbre fruitier, n'est-ce pas?) par exemple qui se trouve au bord d'un dépôt de bilan ou toutes autres difficultés, il n'empêche qu'il faudra prier vers Hachem afin qu'Il lui apporte le secours adéquate.

Cette semaine la Magnifique Table du Shabbat nous a donc appris que chaque prière (même petite) est importante vis-à-vis de Hachem. Donc puisque la majorité de mes lecteurs ne font pas partie des commandos d'élite de Tsahal, on rajoutera dans nos Tephilots pour la libération des 134 captifs à Gaza qui entament leur septième mois d'enfer. Et grâce à la prière de tout le Clall Israël, Hachem prendra en pitié ses enfants et on sera sûr qu'ils retourneront sains et saufs dans leurs maisons pour Pessah.

### **Quelques Halahots sur la fête**

Juste avant de commencer les Halahots, on doit préciser que le Hamets est une des cinq céréales qui a fermenté au contact de l'eau. Le Talmud établit qu'à partir du moment où on laisse une céréale au contact de l'eau pendant 18 minutes, déjà commence le processus de fermentation et donc l'interdiction de manger.

A Pessah (depuis lundi soir 22 Avril jusqu'au mardi 30 Avril/en Gola), il existe en dehors de l'interdit de manger et de posséder du Hamets,

l'interdit d'en PROFITER. Donc on ne pourra pas vendre du Hamets à un gentil durant la semaine de Pessah (Si on tient une épicerie on devra fermer son commerce durant la période de Pessah).

Autre chose importante, le Hamets ce n'est pas uniquement du pain, des biscottes ou des gâteaux... C'est aussi **TOUS** les produits manufacturés dans lesquels sont mélangés de la farine. Par exemple toutes les soupes instantanées, les sauces etc. En un mot, tous les aliments composés doivent avoir une surveillance propre à Pessah. De plus le whisky, la bière sont faits à partir de la distillation de blé et d'orge donc ce sera formellement interdit d'en consommer ou même d'en posséder.

Beaucoup ont l'habitude de faire la vente de leur Hamets à un gentil, de la sorte il n'y a plus l'interdit de "posséder". Seulement comme les lois concernant cette vente sont importantes on nommera un Rav compétent qui fera la vente en notre nom. Attention : le Rav ne devient pas propriétaire de notre Hamets, mais il est accrédité pour le vendre à un gentil.

Comme l'interdit du Hamets est très sévère, on fera attention de posséder une vaisselle propre à Pessah (comprenant assiettes, verres, fourchettes ainsi que casseroles etc.). Bien-sûr, ce service ne sera jamais utilisé durant l'année. Et c'est uniquement dans le cas où on n'a vraiment pas le choix, qu'on pourra faire la « cachérisation » de la vaisselle de l'année pour l'utiliser à Pessah (grâce au trempage des ustensiles dans de l'eau bouillante, ce qu'on appelle Aguala). Seulement, comme ces lois sont nombreuses, on devra passer obligatoirement par un Rav. Et dans tous les cas, on ne pourra PAS utiliser notre service de toute l'année, même à froid.

Pour les plaques de cuissons aussi, on veillera à se procurer une petite plaque NEUVE pour Pessah. Les éviers et les plans de travail en marbre ou en pierre doivent être aussi cachérisés. Il faudra les laver méticuleusement avec un détergent, puis verser de l'eau bouillante. Attention, il faudra veiller à ce que

l'eau soit véritablement bouillante lorsqu'elle sera aspergée sur tout le plan. On ne pourra pas utiliser l'eau qui s'est refroidie après ébullition. D'après le Rama (coutumes Ashkénaze) on devra recouvrir AUSSI le plan de travail par un papier Alu ou PVC (car d'après le Rama, il faudrait passer une pierre brûlante sur la surface au moment où l'on verse l'eau bouillante. Aujourd'hui, comme on craint que le marbre ne se fende, on se suffira d'ébouillanter le plan de travail puis de le recouvrir).

**Recherche (Bdiqua) du Hamets** : au début de la nuit du 14 Nissan (la veille de Pessah soit le dimanche soir 21 Avril), on fera la recherche du Hamets à l'aide d'une bougie. On devra rechercher le Hamets dans tous les endroits où au cours de l'année on a mis du Hamets ou encore s'il existe une crainte qu'un des membres de la famille a laissé du Hamets. On a l'habitude de faire un grand lavage de la maison dans l'après-midi pour faciliter la recherche de la nuit. Même pour ceux qui ne passent pas le Seder à la maison, il faudra faire cette 'Bédiqua' la veille du départ, avec une bougie. Mais sans bénédiction car ce n'est pas encore le 14 au soir (le dimanche soir).

Les poches des vêtements doivent être aussi vérifiées, car on y fait quelquefois rentrer des gâteaux ou des friandises sans se rendre vraiment compte. Tous les endroits pouvant contenir du Hamets doivent être vérifiés : pas seulement la maison mais aussi au bureau, la voiture etc. (Dans le cas d'une maison secondaire on pourra nommer un «délégué» qui fera la recherche à notre place. Autre possibilité : vendre le Hamets par l'intermédiaire du Rav. Dans ce dernier cas, on ne pourra pas rentrer dans cette maison secondaire dont le Hamets n'a PAS été éliminé et/ou placé en lieu sûr même s'il y a eu vente au préalable). Pour les valeureux Bahour Yéchiva qui reviennent à la maison passer le Pessah en famille, il faudra qu'ils veillent à faire la Bédiqua du Hamets dans la Yéchiva AVANT leur départ.

Comme d'une manière générale dans les familles, le Hamets est déjà persona non grata

depuis bien longtemps, on a l'habitude de prendre dix petits morceaux de Hamets (chacun MOINS d'un Cazaït/Volume d'une tranche de pain). Après les avoir enveloppés soigneusement, on les disposera dans la maison et on partira à leur recherche après avoir fait la bénédiction : "Al Biour Hamets". Après la recherche on ANNULERA les restes de Hamets non vus et non reconnus et le Hamets dont nous ne connaissons pas l'existence. Le lendemain matin après avoir brûlé son Hamets, on réitérera le Bitoul/l'annulation du Hamets, et cette fois-là on inclura tout le Hamets de la maison connu et non-connu. Je vous souhaite beaucoup de courage!

**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine**  
**Si D.ieu Le Veut David Gold**  
tél . 00972 55 677 87 47 e-  
mail:dbgo36@gmail.com

**Une Brakha pour tous les Bahouré Yéchiva français qui reviennent en France à l'approche de Pessah**

**Une Bénédiction à David Timsit et à son épouse (Raanana) dans tous ce qu'ils entreprennent et une bonne santé pour toute la famille**

**Et une Brakha de bonne santé à tous les soldats d'Israël qui sont au front en Terre Sainte et le retour des captifs sains et saufs de Gaza.**